

## Année scolaire 2024 - 2025

### Liste des pièces à fournir pour les réinscriptions

Pièces obligatoires pour le dossier d'inscription	Reçues
2 photos d'identité récentes	<input type="checkbox"/>
3 photocopies recto-verso de la pièce d'identité en cours de validité	<input type="checkbox"/>
La copie de toutes les pages renseignées du ou des livrets de famille <b>(indispensable pour la rémunération des périodes de stage en entreprise)</b>	<input type="checkbox"/>
1 RIB (Relevé d'Identité Bancaire), avec au dos le nom, prénom et classe de l'élève <b>(pour le paiement des bourses sur critères sociaux)</b>	<input type="checkbox"/>
L'attestation d'assurance scolaire (valable du 1er septembre 2024 au 31 août 2025) <b>(OBLIGATOIRE)</b>	<input type="checkbox"/>
Attestation de Sécurité Sociale au nom et prénom de l'élève (carte vitale à partir de 16 ans)	<input type="checkbox"/>
Renouvellement de la notification MMPH (pour les élèves concernés)	<input type="checkbox"/>
2 photocopies de l'attestation de recensement ou de participation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) <b>(obligatoire à l'entrée en terminale)</b> <i>A effectuer à partir de 16 ans dans la mairie de votre commune.</i>	<input type="checkbox"/>
1 photocopie des deux pages du carnet de santé concernant les vaccinations (indiquer le nom, prénom et classe de votre enfant sur chaque page)	<input type="checkbox"/>
Pour les parents divorcés/ séparés, la copie intégrale du jugement ou de l'ordonnance de non-conciliation indiquant à qui est confié l'enfant	<input type="checkbox"/>
Attestation de prise en charge du Conseil Départemental (en cas de placement de l'élève)	<input type="checkbox"/>
Certificat médical d'aptitude aux travaux pratiques et à l'EPS.	<input type="checkbox"/>

### Pièces à fournir pour la rémunération des périodes de stage

1 RIB (Relevé d'Identité Bancaire), avec au dos le nom, prénom et classe de l'élève, <b>(pour les jeunes qui sont titulaires d'un compte bancaire)</b> <b>OBLIGATOIRE POUR LES ELEVES MAJEURS</b>	<input type="checkbox"/>
1 RIB (Relevé d'Identité Bancaire) du responsable légal <b>(si l'élève mineur n'a pas de compte bancaire)</b>	<input type="checkbox"/>
Autorisation représentant légal signée pour les élèves mineurs (pour les élèves de seconde – première – terminal)	<input type="checkbox"/>
Copie pièce d'identité du titulaire du compte bancaire sur lequel sera versée la rémunération	<input type="checkbox"/>

"La loi n°78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande."